

Sonderdruck

Nicht im Handel

Romanistisches Jahrbuch

Herausgegeben von

Daniel Jacob · Andreas Kablitz · Bernhard König · Margot Kruse
Joachim Küpper · Christian Schmitt · Wolf-Dieter Stempel

unter Mitwirkung von

Tristano Bolelli (Pisa) · Pedro M. Cátedra (Salamanca) · Louis van Delft (Paris)
Jacques Neefs (Paris und Baltimore) · Stephen Nichols (Baltimore)
Wulf Oesterreicher (München) · R.D.F. Pring-Mill (Oxford)
Marco Santagata (Pisa)

Redaktion

Yvonne Stork · Peter Werle

Band 60 · 2009

De Gruyter

L'arabophonie au Maroc et la francophonie « branchée »

Aspects ethno-sociolinguistiques de l'interculturel

Par FRANK JABLONKA

Abstract

This article adopts the metaphor of "plugging" (french *branchement*, term proposed by J.-L. Amselle) in the intercultural field of sociolinguistic variation. In the postcolonial case of Morocco, the "plugging" procedure concerns primarily French, but in a lesser extent also the Arabic varieties, first of all standard Arabic. This approach is more convincing than the one based on the term of "métissage" in countering essentialist conceptions of cultural and linguistic identity; it stresses the reflexive dimension of prolonged and profound cultural and linguistic contact. The anthropological view on sociolinguistic variation opens up epistemological perspectives on a wider and integrative socio-semiotic paradigm of contact, including socio-cultural, political and economic factors in the complex and tense ecology of the postcolonial contact situation between euro-centered francophony and oriental islamic arabophonia.

1. Le « branchement », terme fondateur d'une approche anthropologique en linguistique empirique de contact

Ce texte se propose d'étudier dans quelle mesure la métaphore du « branchement », lancée par J.-L. Amselle (2001) pour le champ de l'interculturel, est applicable à la situation ethno-sociolinguistique marocaine. Telles des branches d'une espèce de fruitier greffées sur un arbre d'une autre espèce, on peut considérer les langues-cultures coloniales, dont le français, comme des entités « greffées » sur un milieu qui leur était, au départ, étranger. En l'occurrence, ce milieu est linguistiquement et socioculturellement arabophone dialectal. Si en botanique, cette procédure de « métissage » aboutit à une productivité accrue, on peut observer l'émergence de phénomènes *sui generis* de créativité dans le domaine de la communication. Amselle (ibid., p. 8) parle dans ce contexte de syncrétisme « au deuxième degré » : dans la mesure où l'époque coloniale en Afrique représentait essentiellement une « phase de contact entre la globalisation musulmane et la globalisation chrétienne ».

Il convient de préciser que le terme de branchement n'implique aucun jugement de valeur ; la valeur de cette notion est d'ordre épistémologique, dans la mesure où elle permet de se démarquer d'une vision de la globalisation comme d'un mélange de cultures – et de langues – conçues comme des univers étanches. Elle permet de conceptualiser la fin de toute conception identitaire essentialiste et met en relief le caractère *réflexif* de toute situation prolongée et profonde de contact en matière de

langue et de culture : « c'est en se pensant ou en se réfléchissant dans les autres que l'on conforte le mieux sa propre identité » (ibid., p. 9 s.). Ce fait permet de mieux saisir l'émergence polyphonique d'interlectes au sein d'une « relation palimpsestueuse » (ibid., p. 14) : Si Amselle (ibid., p. 10) souligne que, dans des contextes africains, le fait de parler l'idiome indigène *dans la langue de l'autre* (en l'occurrence du colonisateur), en retournant le sens des concepts utilisés par ceux-ci, il faut, par rapport aux situations maghrébines notamment, mettre l'accent sur le cas de figure inverse de ce type d'opération qui n'est pas étranger à la traduction (cf. section 4.2.) : Se « brancher » soi-même, et « brancher » l'arabe dialectal marocain sur le français de France (ou ce qui en est la représentation des locuteurs), cela revient, au Maroc, à l'instauration d'une nouvelle identité modernisée. Le schéma du branchement met ainsi l'accent sur l'interconnexion qui est la condition d'existence de la communication interculturelle : « Pas de culture sans cultures » affirme Amselle (ibid., p. 14). C'est certain – mais dans la même logique, nous pouvons constater qu'il n'y a pas de langue, pas de langage *sans langues*, sans la pluralité constitutive de variétés linguistiques.

Ces réflexions anthropologiques ont guidé notre recherche ethno-sociolinguistique sur la situation de contact linguistique et culturel en milieu urbain au Maroc, recherche centrée sur la francophonie. Du point de vue méthodologique, l'objectif était, en effet, d'intégrer la linguistique variationniste et de contact dans un cadre d'anthropologie culturelle. La démarche s'inscrit, certes, dans une approche d'ethno-sociolinguistique (Blanchet 2000), mais l'ambition épistémologique est, en effet, de dépasser les pratiques scientifiques actuellement en cours dans le sens d'une sociosémiotique variationniste du contact.

Dans cette enquête, menée entre 2001 et 2003 dans l'agglomération de Rabat-Salé (principalement à la périphérie de Salé), le « syncrétisme » au carré, caractéristique du branchement, concerne principalement l'arabe et le français. Certes, l'espagnol joue toujours un certain rôle en milieu urbain dans la zone de l'ancien protectorat (principalement dans la région de Tanger et de Tétouan) ainsi que dans le Sahara marocain, et l'anglais, dépourvu de toute représentation liée au passé colonial et bénéficiant d'une image associée à la réussite et à l'universel, gagne petit à petit du terrain dans certains domaines, notamment dans les secteurs techniques et économiques, ceci en partie grâce à la présence d'une université privée anglophone sous forte influence proche-orientale, l'Université Al-Akawayna d'Ifrane (cf. Benzakour / Gaadi / Queffélec 2000 : 72). Dans la vie et la communication quotidiennes, l'anglais joue toutefois un rôle extrêmement marginal.

Selon le recensement de 1994 rapporté par Benzakour / Gaadi / Queffélec (2000 : 83), parmi la population âgée de plus de 10 ans, moins de la moitié (45 %, soit 8 779 000 personnes) était alphabétisée ; parmi ces alphabétisés, 53 % lisaient et écrivaient l'arabe et le français (4 717 000 personnes, soit 18,12 % de la population totale), 33 % lisaient et écrivaient uniquement l'arabe, et 14 % lisaient et écrivaient l'arabe et d'autres langues. La disparité en faveur de la ville et au détriment de la campagne est très marquée. Benzakour / Gaadi / Queffélec (ibid.) estiment qu'on ne peut attribuer qu'à environ 15 ou 20 % de la population la possibilité de mettre

en compétition l'arabe classique et le français dans des situations réelles de communication. D'après les estimations que les mêmes auteurs (*ibid.*, p. 106) donnent pour 2003, et qu'ils considèrent eux-mêmes comme exagérées, le pourcentage des locuteurs non scolarisés, donc supposés non francophones est de 62 % ; celui des locuteurs qui ont appris le français pendant deux ans et qui sont censés pouvoir écouter et comprendre la radio et répondre à des questions simples, de 22 % ; et celui des locuteurs ayant suivi un cursus scolaire de français de six ans et plus, de seulement 16 %.

Notre recherche ne s'intéresse pas à l'importante présence de berbérophones au Maroc, car notre terrain est situé en-dehors des zones berbères (*amazigh*). Cette démarche semble légitime, car l'enquête était, en effet, ciblée sur le contact franco-arabe. Nous avons effectué de l'observation participante (où, à certains égards, plutôt de la participation observante) dans un quartier populaire de Salé, chez une famille marocaine composée de cinq personnes. Cette base, qui a constitué l'« observatoire » principal, a en outre permis de construire un réseau de contacts, qui a donné accès à des « jeunes scolarisés urbains » (cf. Bennani-Chraïbi 1994). Tous les sujets disposés à se soumettre à un entretien sociolinguistique semi-directif d'environ deux heures étaient trilingues (français, arabe marocain, arabe standard [*fosha*]). J'ai mené des entretiens avec onze locuteurs en été 2001 ; trois autres ont été effectués en avril 2002 ; cinq informatrices ont enfin pu être interviewées en décembre 2002. La recherche est de type *qualitatif*, d'où la représentativité *exemplaire* (et non statistique) des citations et extraits d'interviews (Jablonka 2005, 2007a-c, à paraître).

1.1. En effet, les limites du terme « métissage » apparaissent clairement dans la discussion de l'« hétéroculture » de Fuma / Poirier (1991 : 56). D'après ces auteurs, les sociétés du « Tiers Monde » – dont le Maroc – se trouvent dans une situation d'antagonisme dualiste entre deux modèles socioculturels coexistants en leur sein, l'un étant lié au vécu quotidien traditionnel, l'autre, progressivement généralisé par les médias, à la modernité. Or, Fuma et Poirier (*ibid.*) constatent une relation d'interaction entre ces deux pôles (« dynamique constante de l'interculturalité »), sans que ceux-ci soient pour autant conciliables. Le modèle du métissage ne semble pas permettre la transformation des oppositions en complémentarités. Les deux auteurs cherchent à conceptualiser un « patchwork culturel dont les composantes sont actuellement en voie d'intégration pour arriver à une nouvelle unité » (*ibid.*), dans le but de reformuler de manière intégrative le « terme fétiche » d'identité culturelle, dans le cadre du paradigme du métissage, sans se rendre compte que, ce faisant, ils sont déjà en voie de dépassement de ce cadre conceptuel. C'est précisément ce dépassement qui marque la transition du modèle de métissage en faveur de celui de branchement. Il s'agit de le faire fructifier du point de vue ethno-sociolinguistique. Pour ce faire, nous allons suivre Amselle (2001) pour qui, en effet, le modèle de branchement a pour but d'aller au-delà de ses propres réflexions par rapport aux « logiques métisses » (Amselle 1999). S'il prend ses distances par rapport à ses propres conceptions du métissage, c'est pour remplacer cette métaphore quelque peu biologiste par la « métaphore électrique ou informa-

tique du branchement » (Amselle 2001 : 7)¹. Cet acquis épistémologique permet d'élargir le champ perceptif et de porter l'attention sur la « dérivation de signifiés particularistes par rapport à un réseau de signifiants planétaires » (ibid.).

1.2. Au Maroc, comme dans tous les pays du Maghreb, il faut en outre tenir compte du dédoublement de cette base du patrimoine traditionnel autochtone, du fait de la double présence de l'arabe tant sous sa forme savante (arabe standard, dit littéraire ou *fosha*) que populaire dialectale (*darija*). En effet, nous sommes en présence d'un *double branchement* au Maroc. Comme le disait le roi Hassan II en 1994 « Nous devons rester attaché à la langue du Coran mais pas au détriment de notre authenticité et de nos dialectes »². A l'instar de son père (cf. Benzakour / Gaadi / Queffélec 2000 : 61), Mohamed VI, qui lui a succédé sur le trône en 1999, accorde une priorité toute particulière à la francophonie de son royaume.

2. Francophonie, arabophonie – branchement pluriel à la lumière des discours liés à l'organisation politique, économique et socioculturelle

Cette priorité accordée à la francophonie est omniprésente et visible sur d'énormes pancartes royales qui accompagnent les nombreux projets de construction dans lesquels se concrétise l'ambitieux programme de développement et de modernisation à l'initiative du roi, programme également annoncé sur de grandes pancartes partout dans le pays, et également en français³ (sans que l'arabe soit pour

¹ Si nous apprécions la chaîne associative botanique à laquelle nous invite cette métaphore, Amselle (2001 : 7), lui, est séduit par la connotation informatique. Par rapport au « branchement » du français au Maroc, on peut en effet faire valoir, pour justifier cette métaphore, la récurrence des réponses, dans les entretiens, qui attribuent à l'Internet un rôle privilégié dans le contact avec la langue française.

² Cité dans Benjelloun (2002 : 104). Il est vrai que le discours de feu Hassan II inclut toutes les variétés parlées, dont les berbères, au même titre que les dialectes arabes.

³ Evoquons, à titre d'exemple, une pancarte française de Mohamed VI, repérable en l'occurrence à Tanger (et ailleurs) tout juste une année après l'accès au trône du jeune monarque. Le mot clé dans le texte français figurant sur cette pancarte était « développement ». Dans cette optique, le Maroc aurait à rattraper un retard socio-économique, voire civilisationnel, par rapport aux pays industrialisés, notamment européens. Cette logique « développementaliste » repose sur l'idée du progrès et la préconception d'une évolution quasi-naturelle et quantitativement mesurable, orientée sur un stade final (généralement sur la question cf. Assidon 2002). Il semble ainsi évident que le modèle de prestige vers lequel tend l'évolution – ou le « développement » en cours – est celui de la société et de la civilisation occidentales, point de vue qui est sans doute, au moins en partie, un vestige de la pénétration occidentale pendant le Protectorat – d'où l'importance attachée aux langues européennes, notamment au français comme langue d'ouverture sur l'Europe et du même coup comme vecteur de valeurs culturelles occidentales. – Cependant, suite à une réorientation récente de la politique économique proche-orientale (cf. section 2.3.1.), la langue et la civilisation arabes semblent récupérer du terrain perdu. Il conviendra d'observer attentivement si cette tendance se confirme.

autant négligé). Actuellement, il est aisé d'observer ce phénomène autour de l'aménagement du fleuve Bouregreg, énorme projet de prestige dans la capitale Rabat. Visiblement, les secteurs de construction et de transport se prêtent, dans le cadre du concept de développement matériel et économique en vigueur, tout particulièrement au branchement du français ; en revanche, aux traditions culturelles et linguistiques arabes et arabophones, plus en contact avec le monde vécu, est réservée une fonction compensatoire pour atténuer d'éventuelles ruptures inévitables dans ce processus de transformation assez tendu. Ces tensions émergent de la contrainte de satisfaire des demandes mimétiques de consommation et de status, la classe privilégiée étant à servir en priorité, comme le montre en toute clarté le nouveau port de plaisance de Rabat, très chic, qui fut l'une des premières composantes menées à bien dans l'ensemble de ce vaste projet. La symbolique de status socio-économique est ostentatoirement mise en œuvre, voire célébrée, en français.

2.1. L'omniprésence de la personne du roi dans cette symbolique est un indice de la fonction clé du monarque dans les couches profondes de l'imaginaire ethno-linguistique marocain, et du fait qu'il touche les principes même de l'organisation culturelle de la société en question. Le régime bien autoritaire de Hassan II n'ayant pas laissé que des souvenirs positifs (cf. Perrault 1990), le jeune successeur Mohamed VI a affiché dès son accès au trône en 1999 l'ambition de se donner l'image d'un monarque plus proche du peuple, à savoir celle d'un roi à l'écoute et agissant dans l'intérêt de l'ensemble des composantes de la population marocaine.

L'analyse de la dénomination paradoxale de « Roi citoyen » conférée au jeune monarque, qui semble en effet attacher une ambition de civilité à son programme de « développement » matériel, peut être utile à jeter quelque lumière sur ce mystère. Le monarque s'efforce de souligner que sa qualité de « Roi citoyen » va de paire avec sa mission tant religieuse que constitutionnelle (au nom d'une alliance sacrée⁴ qui unit le trône et le peuple et les engage mutuellement), fonction qui place le roi comme *primus inter pares* à la tête du peuple⁵, conférant ainsi à cette appellation une aura de légitimité consacrée par le patrimoine traditionnel. Ce principe remplit une fonction de cohésion nationale et stabilise le système politique et sociétal, car non seulement le « Roi citoyen » se veut *primus inter pares*, mais aussi « Premier Serviteur » de son peuple, affirma-t-il en 2005⁶, sans pour autant remettre en question le status d'autorité absolue du monarque (cf. section 2.1.4.). Cette évolution est incontestablement liée aux tendances récentes d'ouverture qui se manifestent encore plutôt timidement au Maroc. Il s'agit d'un corollaire de la modernisation économique et, jointe à celle-ci, de la nécessaire

⁴ Pour plus de précisions sur ce principe, dit *bay'a*, cf. section 2.1.3.

⁵ Cf. le « Texte du discours de SM le Roi à l'occasion de la Fête du Trône » de 2007 (<http://www.aujourd'hui.ma/?mod=LireArticle&rub=couverture&ref=56016>).

⁶ Dans un « hymne aux idéaux » consacré à « l'Indépendance » du pays, publié dans le portail d'actualité « Infos du Maroc » (<http://www.infosdumaroc.com/modules/news/article-print-1214.html>).

libéralisation de l'espace public et de l'émergence d'une société civile dont les contours commencent à se profiler. Ce processus favorise l'orientation culturelle et linguistique sur le modèle européen de la modernité. Toutefois, cette modernité se matérialise aussi en s'appuyant sur du capital venant de l'espace arabe, notamment du Proche-Orient, ce qui favorise, en contrepartie, le recours compensatoire sur une base traditionnelle arabo-islamique, patrimoine sur lequel repose également le monde vécu marocain. Ce fait est une raison cruciale pour laquelle l'aspect émancipatoire du « projet de la modernité » (Habermas 1981) est quasiment écrasé par l'aspect dominant de l'évolution matérielle (technique et économique – cf. section 4). A cet égard, l'autorité, exercée par l'appareil d'Etat qui impose les impératifs politiques et économiques néolibéraux, découle du patrimoine culturel du type oriental (cf. Wittfogel 1964 et sections 2.1.2.–2.1.4.)⁷.

2.1.1. Le discours dominant du « Roi citoyen » est à maints égards paradoxal, et il réserve notamment au lecteur non averti un piège idéologique difficilement repérable et encore plus difficile à désamorcer. Non seulement en France, l'émancipation du citoyen comme force politique de premier plan n'a été possible que lorsque le roi avait été éliminé au cours du processus révolutionnaire, mais aussi, sur le plan historique, le titre de « Roi citoyen » a été conféré à Louis-Philippe I^{er}, connu sous la Révolution comme le citoyen Chartres (également comme « Philippe Egalité »), roi des Français de 1830 à 1848 (cf. Dumas 2009 [1852]). Il se donna une apparence de modestie et fut principalement soutenu par la moyenne bourgeoisie d'affaires, qui lui doit un enrichissement rapide. Cependant, par la suite, son règne fut perçu comme de plus en plus conservateur et monarchique. Il ressort, en conséquence, que la dénomination de « Roi citoyen » est un titre indissociable de la « monarchie de Juillet », qui a permis à la bourgeoisie de consolider sa position dominante sous couvert de monarchie. Il révèle ainsi la relégation au second plan des valeurs émancipatrices, qui avaient au départ animé le mouvement révolutionnaire de la bourgeoisie en Europe, au profit de l'essor des savoirs et savoir-faire purement instrumentaux, issus du même projet de modernité. Le désamorçage du piège idéologique permet ainsi de rendre compte de la partialité du discours ambiant et dominant du « Roi citoyen » en faveur des intérêts de la bourgeoisie marocaine. Dans ce contexte, le recours à la tradition est instrumentalisé à des fins de légitimation de l'ordre établi : tout comme Mohamed VI est un Alaouite (dynastie à la tête du peuple marocain depuis le 17^{ème} siècle), Louis-Philippe

⁷ A ce titre, un cas exemplaire pour de nombreux pays émergents orientaux, où la modernisation néolibérale repose sur l'autorité contraignante du patrimoine culturel (en l'occurrence confucéen), instrumentalisé à cet effet, serait la Corée du Sud. Toutefois, suite au tournant néolibéral renforcé, le même principe, déjà prôné par la sociologie dite néoconservatrice des années 1980 et basé sur la réification du patrimoine culturel légué par la tradition (cf. Habermas 1985, notamment l'interview menée avec H.-U. Reck en 1983, *ibid.*, p. 57–76), montre des effets de plus en plus percutants même dans les pays européens.

était un Valois. On ne s'étonnera pas qu'avec le « Roi citoyen » aille de pair une « Monarchie citoyenne » : en effet, la terminologie révèle la fragilité de toute cette construction discursive. Ce caractère problématique est cependant occulté dans le discours officiel⁸. Dans le contexte actuel de crise, il serait, de ce point de vue, peut-être utile de rappeler que le « Roi citoyen » français fut à son tour renversé par une révolution suite à la crise économique des années 1846–1848 ...

2.1.2. En revanche, il apparaît que la formule du « Roi citoyen » révèle et voile à la fois le caractère de « despote oriental » (Wittfogel 1964). L'une des caractéristiques de ce type de régime est, d'après Wittfogel (*ibid.*, p. 49), un « state stronger than society », et nous avons, en effet, vu la problématique de l'émergence lente, longue et difficile d'une société civile dans le contexte de francophonie au Maroc (Jablonka 2007b : 76). Il a été possible d'identifier la royauté, dans son état actuel, au cœur de la problématique (*ibid.*). Si l'on considère la société civile actuelle comme un modèle procédural de la souveraineté du peuple à l'intérieur d'un système de société décentralisée, on voit aisément que les conditions de son épanouissement sont loin d'être réunies, car le système de la société marocaine n'a pas encore dépassé les structures féodales : il reste centré sur le monarque, qui est le garant de l'intégration nationale.

2.1.3. Il est, au contraire, évident que la société marocaine est, et reste, en grande partie organisée par des clans et que la forme d'organisation tribale comme modèle dominant persiste en profondeur (cf. notre analyse dans Jablonka 2007c), ce qui est typique du « despotisme oriental » (Wittfogel 1964 : 49). De même, Wittfogel (*ibid.*, p. 87 s.) montre que d'autres composantes du même syndrome de domination sont la théocratie, en concomitance avec le quasi-monopole idéologique d'un groupe de dirigeants religieux, dont le poids au niveau de la scripturalité, de la langue, de la science et du droit est (ou était historiquement) extraordinairement fort (représenté par les ulémas au Maroc, d'où à l'origine l'hégémonie culturelle irrévocable du complexe arabo-islamique). En effet, en ce qui concerne le Maroc, nous en trouvons la confirmation chez Benjelloun (2002 : 80) par rapport au droit et aux sciences politiques, car « l'Islam reste au Maroc l'étalon de référence pour le système juridique et en matière de théorie du pouvoir », ainsi que par rapport à la théocratie royale : le terme central est la *bay'a*, qui signifie le devoir du roi à veiller à l'intégrité du territoire et à l'unité de la nation ; en effet, « le Roi est plus qu'un Chef d'Etat, plus qu'un Commandeur des Croyants. C'est toujours le *za'im* (leader) qui symbolise à travers sa personne et par ses actes les espoirs de la nation et sa sacralité » (*ibid.*, p. 83, citation de Allal Al Fassi).

⁸ Cf. à titre d'exemple le texte du professeur Farid El Bacha, président du Centre marocain des études juridiques et président-délégué de l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable, intitulé « La pensée juridique de S. M. le Roi Mohammed VI », publié dans *Le Matin* du 26 juillet 2009 (<http://www.lematin.ma/Actualite/Journal/Article.asp?idr=110&id=117465>).

2.1.4. Un autre trait caractéristique, pertinent pour le cas de figure marocain, est, dans l'approche analytique wittfogelienne, l'existence d'une classe privilégiée ou dominante assez restreinte, proche du pouvoir central, historiquement elle-même issue du groupe de dirigeants religieux (ulémas, en l'occurrence). Dans le modèle marocain, le roi apparaît, dans le sens précis du terme technique, en qualité de « despote oriental », ainsi que de « Commandeur des Croyants » (« *Imam al Mouslimine* », cf. *ibid.*, p. 87) ; ses sujets (et non pas citoyens) lui doivent l'obéissance inconditionnelle. Ce roi, qui règne et qui gouverne, met en scène, par une étrange « transmutation des valeurs », la francophonie : francophonie branchée sur les traditions, valeurs et, bien sûr, la langue liée au patrimoine arabo-musulman – certes dans l'intérêt de l'ensemble de la population⁹, mais en premier chef en faveur de la classe privilégiée qui lui est particulièrement proche.

2.2. Par rapport au branchement, ces phénomènes observés et analysés cadrent intégralement avec l'approche théorique d'Amselle (2001 : 23) :

un signifiant donné peut recevoir, selon le milieu de réception, des signifiés différents. C'est donc souvent à travers la consommation de produits importés ou l'importation d'idées étrangères que se manifeste le plus fortement l'identité culturelle ou nationale, de sorte que l'accroissement des échanges de toute sorte à l'échelle mondiale, loin de provoquer une homogénéisation totale des différentes cultures, apparaît comme une condition de leur existence.

Il apparaît en effet que dans la construction d'une identité nationale et culturelle du Maroc comme Etat francophone, cristallisée en la personne du roi, le recours à des importations conceptuelles et matérielles (constructions portuaires ...) est incontournable, et le français « branché » sur les traditions arabo-musulmanes dans la spécificité sociohistorique du Maroc, avec les besoins communicationnels qui en découlent, en est une composante indispensable tant sur le plan langagier qu'idéologique. L'idée de « Roi citoyen » s'inspire, bien évidemment, du cadre conceptuel et référentiel des Lumières françaises qui ont pris corps politiquement dans la Révolution Française. C'est peut-être par une « ruse de la raison » que la nation marocaine francophone émerge et reconnaît sa propre image stabilisatrice dans ce miroir déformant. L'une des caractéristiques les plus saillantes de la culture urbaine au Maroc est sans doute sa qualité de culture réinventée francophone dans une polyphonie à dominante arabe (cf. aussi Jablonka à paraître).

2.3. Il convient, cependant, de ne pas perdre de vue le potentiel sémantique du terme de branchement qui s'étend sur les processus culturels et interculturels de la globalisation (Amselle 2001 : 23). Dans la mesure où le programme de développement au Maroc est, d'une manière importante, aussi alimenté par des pétrodollars proche-orientaux – citons à titre emblématique les nombreux chantiers de cons-

⁹ De la population scolarisée, pour le moins : la répartition équitable des compétences des outils de communication (à commencer par l'écriture) n'a jamais été le premier des soucis dans les sociétés du type de « despotisme oriental ».

tructions émiraties autour de l'aménagement du Bouregreg à Rabat – nous constatons également un renouveau du branchement sur le fond commun civilisationnel arabo-musulman qui, dans sa version moderne, s'articule en arabe standard.

2.3.1. A titre d'exemple, rappelons tout d'abord l'influence économique du projet Amwaj¹⁰, composante majeure de l'actuel aménagement dans la capitale. Sur le volume global de 24 milliards de dirhams (environ 2 milliards d'euros), la moitié doit être couverte par des fonds émiratis jusqu'en 2012.

En effet, les investissements en pétrodollars en provenance des Emirats Arabes Unis (EAU) ont massivement augmenté durant la décennie en cours. En 2005, la position française, en tête des investissements de capitaux était, avec 74,6 % (19,5 milliards de dirhams, équivalents à 1,7 milliards d'euros) largement incontestée. En deuxième position, loin derrière, suivait l'Espagne (5,4 %), l'Allemagne étant troisième avec 3,1 %¹¹. Ainsi, pour les principaux investisseurs, aucun pays arabe n'est significatif en 2005. Ce n'est qu'en 2006 que les Emirats commencent une véritable offensive avec 9 milliards d'euros au Maroc, notamment pour des projets dans les principales métropoles (Casablanca, Rabat ...). Ceci n'est pas un cas isolé, mais relève d'une tendance générale et représente le fruit d'une réorientation importante de la politique économique émiratie : Entre 2005 et 2006, les EAU ont enregistré une hausse des investissements directs étrangers de 10,8 %¹². C'est dans le cadre de cette stratégie d'expansion que les deux plus grandes holdings émiraties, Dubaï Holding et Al Emaar, ont signé, pendant la même année, des projets représentant un investissement global de neuf milliards de dollars, étalés sur dix ans¹³. Cette tendance se confirme et se renforce en 2007 avec des projets stratégiques de long terme, année pendant laquelle les EAU passent en tête dans le secteur du tourisme au Maroc (34,84 milliards de dirhams). En même temps, les Etats du CCG (Conseil de coopération du Golfe) s'emparent du premier rang des apports en capitaux dans toute la région du Maghreb¹⁴. Globalement, on peut constater que les pays de l'Union Européenne sont toujours en tête des investissements directs au Maroc (73,5 % en 2007), la France s'étant taillé la part du lion, suivie de l'Espagne, loin derrière. Les investissements en provenance des pays du Golfe gagnent cependant irrésistiblement du poids (9,9 % en 2006, 19,3 % en 2007 pour l'ensemble des investissements arabes). Les analystes sont généralement d'accord sur le fait qu'en plus des bonnes relations diplomatiques et des affinités religieuses (sunnisme), c'est essentiellement l'ouverture libérale des marchés marocains qui est à l'origine de cette tendance¹⁵.

Au regard de ces données de politique économique, non seulement le branchement complémentaire franco-arabe marque le caractère biface de la nation maro-

¹⁰ <http://www.amwaj-morocco.com>.

¹¹ <http://www.afrik.com/article10153.html>.

¹² <http://www.actualitedumaroc.com/news+article.storyid+450.htm>.

¹³ <http://www.amwaj-morocco.com>.

¹⁴ <http://www.bladi.net/emirats-maroc-investissements.html>.

¹⁵ <http://www.aidefinanciere.net/investissement-maroc/>.

caine moderne à la fois francophone et arabo-musulmane, ce qui entraîne de nombreuses tensions identitaires, mais nous rencontrons aussi sur le carrefour marocain la réédition du croisement de la globalisation occidentale avec la globalisation arabo-musulmane, phénomène déjà ancien qui s'est manifesté à différentes époques sous des configurations diverses (cf. Amselle 2001 : 8), et qui se trouve stimulé par l'évolution économique actuelle.

3. Français, arabe, et représentations sociales « branchées »

La présence de l'arabe standard et le renouveau de son « branchement » – après la rupture coloniale que le programme d'arabisation du Maroc indépendant, entamé dans les années 80 n'a jamais pu effacer – trouvent leur écho dans l'analyse des interviews avec des locuteurs sans niveau de scolarisation supérieur, et qui ont un profil socioprofessionnel relativement modeste. L'un des objectifs de cette enquête était précisément d'identifier les représentations sociales partagées par rapport aux langues et variétés linguistiques en présence au Maroc, ainsi que l'agencement entre celles-ci.

Selon l'approche de l'école neuchâteloise autour de Bernard Py (2000), la représentation sociale est une entité à la fois cognitive et discursive : elle est cognitive dans la mesure où elle sert à organiser et à orienter symboliquement la perception, à conceptualiser et à structurer l'expérience et à construire les savoirs et savoir-faire ; de plus, elle est généralement dotée d'une certaine valeur affective. Les représentations sociales comprennent en outre notamment les règles qui sont à la base du comportement social. De ce fait, leur mode d'existence est foncièrement discursif, car c'est dans le discours qu'elles sont saisissables en tant qu'entités intersubjectives ; c'est dans le milieu discursif où elles se reproduisent, mais aussi où elles sont modifiées. Si les représentations sociales sont généralement dotées d'une relative longévité, les structures représentationnelles pétrifiées ont tendance à être de nouveau liquéfiées et, ainsi altérées, reproduites. Cette dynamique peut notamment être déclenchée par des facteurs sociohistoriques tels que des situations de contact. La représentation sociale est ainsi de caractère biface, à la fois cognitif et discursif, individuel et intersubjectif, stable et mobile. Les théoriciens peinent à identifier l'interface de cette double réalité ; il est par conséquent d'autant plus intéressant pour le linguiste de prendre en compte la réflexivité du discours métalinguistique.

Sur cet arrière-plan théorique, il est en effet remarquable que nous retrouvons dans les enregistrements le même discours légitimateur en faveur de l'arabe littéraire, basé sur la tradition culturelle et religieuse arabo-islamique, que celui énoncé par le roi Hassan II (cf. section 1.3.). En revanche, la référence aux valeurs culturelles et religieuses attachées à l'arabe littéraire est, dans les représentations telles qu'elles se manifestent dans les discours métalinguistiques, complètement déconnectée des enjeux économiques actuels. Amselle (2001 : 24) sous-estime l'actualité du facteur religieux comme catalyseur identitaire du branchement en renvoyant les écritures saintes, en l'occurrence notamment le Coran, à l'« autrefois », au profit du consumérisme. Cela nous semble prématuré. Ainsi, le locuteur

P¹⁶ s'exprime dans les termes suivants : « il faut, il faut avoirə ... il faut savoirə la, la langue française, mais il faut, euh, savoir aussi, euh, le prophètə, Issa [= Jésus] etc. etc. C'est le, le cahier de, des respects ». De même, d'après le locuteur D¹⁷, c'est « obligé » que les jeunes Marocains connaissent l'arabe *fosha*, car « c'est notre religion avec l'arabə ... littéraire et tout, le Coran et tout. Tout pour, euh, comprendre les mots et, et, i ya beaucoup d'chosəs. » Il est à noter que le même jugement apparaît également *ex negativo* dans les discours métalinguistiques de locuteurs, et surtout locutrices, qui ont des réticences vis-à-vis de l'arabe standard et des valeurs que cette variété véhicule. A la question relative à l'intérêt de compétences en arabe standard, la locutrice N¹⁸ répond : « C'est juste pour savoirə, parce, euh, par exemple, on voit un film ou, on a un revue ou n arabe et ən est ou nous sens [scil. : nous sentons] on est **dez** Arabes. I n'arrifent pas ... on **kəmprôm** [scil. : comprend] pas ça, da, c'est **hōntə** »¹⁹. Il apparaît ainsi que la locutrice ne peut s'empêcher de reconnaître la valeur fondatrice identitaire partiellement constituée par l'arabe standard. La honte consisterait ainsi dans l'exclusion de la communauté que le manque de compétence dans cette variété semble entraîner. Contrairement à sa localisation identitaire manifeste et déclaratoire selon laquelle l'arabe standard « me fait ni chaud ni froid », cette locutrice apparaît bel et bien « branchée » en partie sur cette variété officielle.

3.1. Ces constats permettent de confirmer l'importance, soulignée par Amselle (2001 : 13), de la mise en réseau des phénomènes de branchement – Amselle (ibid.) parle de « l'interconnexion qui est la condition d'existence de la communication interculturelle ». En effet, il n'y a aucun sens à vouloir prendre en considération, dans un contexte complexe de contacts multiples, un seul branchement, tout en écartant les autres. Il est nécessaire de saisir les branchements dans l'ensemble de leur contexte écologique, où les différents apports linguistiques et culturels entrent en dialogue les uns avec les autres, tout en s'interprétant et se reflétant réciproquement (cf. Amselle, ibid.).

3.1.1. Cette perspective « écologique » exige l'adoption d'une perspective permettant de saisir le concert polyphonique dans sa triplicité, et il existe un groupe significatif de locuteurs dans notre échantillon dont les discours métalinguistiques

¹⁶ Locuteur de Salé, 28 ans en 2001, 11 ans de scolarité, pêcheur.

¹⁷ Locuteur de Salé (originaire de Tiflet), 32 ans en 2001, études bac + 4 (économie), en chômage.

¹⁸ Locutrice résidente à Salé, originaire d'El Jadida, 32 ans en 2001, 12 ans de scolarité (sans bac), formation d'hôtellerie, agent commercial.

¹⁹ Soulignons toutefois que cette tendance ne peut pas être généralisée. C'est surtout auprès de la plus jeune génération féminine que le « branchement » sur l'arabe standard est, semble-t-il, loin d'aller de soi. Le locuteur F (de Salé, originaire de Rabat, 22 ans en 2002, presque 12 ans de scolarité, sans bac et sans profession) répond à la question sur l'utilité de l'arabe standard : « Hm, non, c'est pas, c'est pas utile parce que ... j'sais, pour l'instant j'ai ... j'ai jamais passé à un endroit ou on, j'étais besoin de parler l'arabe *fosha*. »

laissent transparaître l'internalisation profonde de la pluralité interne. C'est le locuteur D qui s'exprime avec le plus d'insistance dans ce sens, et nous citons à titre prototypique son énoncé : « Ça marche, avec les trois ça marche. Il y a pas de problème. »

4. Le projet inachevé de la modernité et l'inachèvement de la francophonie « branchée »

Dans la complexité des branchements, c'est de toute évidence la coprésence du français, à côté des variétés arabes (les variétés berbères étant écartées), qui représente l'enjeu principal. En effet, c'est en branchant en milieu (péri-)urbain, en l'occurrence à Salé et ses quartiers populaires, le français de France (ou plutôt : ce qui en est la représentation des locuteurs) sur l'arabe dialectal marocain (*darija*), que les locuteurs arabophones natifs construisent une nouvelle identité urbaine modernisée dans l'interstice²⁰ émergent. Ce français branché sur l'arabe dialectal marocain (*darija*), L₁ des locuteurs interviewés qui est à son tour branché sur le français, est vecteur de tout l'éventail de représentations stéréotypées associées à la vie moderne en Europe occidentale. Ces représentations sont à l'évidence en grande partie construites sur l'arrière-plan des défaillances de la société marocaine, souvent cruellement vécues au quotidien. Dans ce contexte, il est remarquable que les locuteurs, qui citent des acquis émancipatoires, tels que relevant des droits de l'homme, soient extraordinairement rares. Une exception représente le locuteur A²¹ qui, sensibilisé aux enjeux de l'Etat de droit, vante les avantages en termes d'« égalité » et de « légalité » attribués à la France. Cela ne l'empêche aucunement de citer, comme le font quasiment tous les locuteurs interviewés, des valeurs liées à l'ascension socioéconomique et au progrès technico-scientifique modernes : « le mode de vie. ... Le, le niveau d'instruction. De la population. ... Le carrière, professionnelle. Euh, la compétence. Le gens d'Europe elle, elle respecte la compétence. Euh, le développement. Le développement technologique. L'industrie. Les conditions de vie. » Pour le locuteur O²², le français est synonyme de « la classe », son épouse H²³ évoque en toute franchise « l'argent » comme principal intérêt de la forme de vie liée à la francophonie occidentale. Nous pouvons ainsi conclure que si la modernité selon le modèle européen est déjà, et à juste titre, considérée par Habermas (1981) comme un « projet inachevé », dans la mesure où les valeurs des Lumières et de la rationalité l'emportent de manière déséquilibrée et instrumentale à l'avantage des sciences naturelles et technologiques (y compris la « technologie

²⁰ Pour la transposition de ce terme, qui a été forgé en sociologie urbaine par l'Ecole de Chicago, à la sociolinguistique urbaine cf. Calvet (1994 : 28-30).

²¹ Locuteur de Salé, 32 ans en 2001, études bac + 4 (droit), en chômage.

²² Locuteur de Salé (originaire de Bhalil), 37 ans en 2001, études bac + 3 (littérature française), cadre commercial.

²³ Locutrice de Salé (originaire de Bhalil), 28 ans en 2001, études bac + 2 (économie, sans diplôme), fonctionnaire.

sociale » avec le complexe économique-administratif), tout en écrasant la raison émancipatrice de l'homme, ce jugement est d'autant plus pertinent par rapport aux représentations du français et des valeurs civilisationnelles véhiculées au Maroc. Le français semble réservé en priorité aux besoins obéissant à la logique de la raison instrumentale et de consommation, alors que pour les valeurs humaines et les besoins de ressourcement spirituel, la première adresse semble demeurer, ne serait-ce que sur le plan principalement déclaratoire, l'islam, avec la langue arabe *fosha* dans laquelle il s'articule. Ce caractère sélectif – « inachevé », précisément – de l'éventail des fonctions du français « branché » au Maroc ; cette francophonie « coupée », amputée de sa vocation universaliste, révèle un déficit dans la constitution d'une société civile en vue d'un projet intégral de la modernisation dont le français est, au Maroc comme ailleurs, un vecteur potentiel et un enjeu de premier plan (cf. Jablonka 2007b : 76). Toutefois, même si on admet que les choses sont en train de changer, les variétés arabes sont à identifier comme des moyens d'articulation d'un monde vécu autoritaire, et c'est sur ce complexe que se branche le français, à la fois à titre de disciplinarisation, vecteur de conformité aux valeurs de la modernité, et de compensation pour faire face aux contraintes de l'économie du marché.

4.1. Ce déficit apparaît tout particulièrement dans la mesure où le point d'entrée du « branchement » sont les représentations du groupe scolarisé ; il est surtout intéressant d'étudier comment les représentations de jeunes professionnels sont à l'origine de la pénétration de la pratique langagière par le français. Comme effet secondaire, les altérations, provoquées par les interférences et lacunes de compétences, sont appropriées comme support de démarcations identitaires. Ainsi, pour certains locuteurs (ou surtout locutrices), au Maroc « tout le monde parle français ». Sur cet impérialisme représentationnel, qui neutralise sur le plan de l'imaginaire non seulement tout le patrimoine arabo-musulman du Maroc, mais aussi d'importants segments de la population marocaine qui sont moins privilégiés et qui n'ont pas eu la chance d'être alphabétisés (environ deux tiers sont analphabètes), il y a unanimité entre les deux jeunes actives B²⁴ et N (« J'trouve même y'en a des, des enfants de quatre ans, ils parlent français. »)²⁵. Cette perception est d'autant plus étonnante dans le cas de N que cette personne réside en face d'un bidonville (où le français se fait plutôt rare), et qu'une jeune femme de mon entourage, arabophone monolingue et analphabète, avait été présente pendant toute la durée de l'entretien. Les personnes appartenant à la majorité purement arabophone, qui ne partagent pas la forme de vie modernisée et prestigieuse, et qui semblent, à ce titre, exclues du champ perceptif francophile, seraient-elles vues comme des spécimens d'une

²⁴ Locutrice de Salé, 19 ans en 2001, scolarité niveau bac, activités de secrétariat et de vente.

²⁵ Il semble s'agir d'une représentation non isolée, car on rencontre ce jugement sous forme stéréotypée de manière récurrente. Cette question demeure à approfondir.

espèce de sous-hommes, aux yeux de jeunes scolarisés francophones²⁶ ? Nous sommes, à l'évidence, face à une dynamique socioculturelle qui conduit à un paroxysme des valeurs réputées occidentales et stéréotypiquement associées au français, qui a pour conséquence une sorte de *auto-odi*, une haine de ce sur quoi cette francophonie des jeunes scolarisés urbains est branchée : à savoir la base socioculturelle arabo-musulmane dont la reproduction symbolique est assurée par l'arabe dialectal comme courroie de transmission langagière. La dénégation tendancielle de ces composantes arabophones dialectales que ces locuteurs (surtout locutrices) ont assimilées au cours de leur socialisation fait en sorte que leur francophonie apparaît quelque peu déconnectée de la base de leur vécu concret.

4.2. Il est donc évident que l'une des fonctions sociales du français « branché » sur l'arabe dialectal marocain est la démarcation identitaire sur l'axe vertical de l'espace social. Mais ceci n'est qu'une des deux dimensions qui sont en jeu. L'autre, non moins importante, est l'axe horizontal dans l'espace géographique, dans la mesure où le français « branché » sert à se démarquer de francophones natifs. Si l'observation d'Amselle (2001: 10) que l'on « s'approprie des catégories et des idéologies étrangères pour mieux les retourner contre les auteurs » est certainement pertinente dans notre situation, il est sans doute inadéquat de voir une « allure d'un pastiche » (ibid.) dans le fait de « parler l'idiome indigène dans la langue de l'autre (le colonisateur), en retournant le sens des concepts utilisés par celui-ci », attitude observable au sein de la jeune population urbaine scolarisée. En effet, loin de partager les connotations peu valorisantes de « pastiche », la locutrice M²⁷, par exemple, se déclare fière de parler français « à notre manière », puisque cette variété représente à ses yeux une caractéristique du Maroc, étant donné que c'est toujours la pensée arabe qui ressort des discours français. Il apparaît, en effet, qu'à la base du fonctionnement du français « branché » se situe une technique de traduction – « parler arabe en français », pour ainsi dire – et cette technique de traduction est vivement affirmée et revendiquée²⁸.

²⁶ Comme si c'était pour confirmer cette idée, la jeune femme monolingue a été chargée de porter le sac de la locutrice interviewée, alors que les deux femmes se connaissaient à peine.

²⁷ Locutrice de Salé, 28 ans en 2001, huit ans de scolarité et plusieurs années de formation professionnelle, fonctionnaire.

²⁸ Pour des analyses de matériau linguistique nous invitons le lecteur à se reporter à notre démonstration dans Jablonka (2005 : 175 s., ainsi que généralement 2007a). Nous signalons en outre des restructurations sémantico-lexicales dans le registre sous-standard (variation sur l'axe diaphasique). Le locuteur O se sert vis-à-vis de l'enquêteur de la forme verlanisée *mæuf* (,jeune femme', ,fille', ,copine', ,fille avec qui on sort') pour désigner sa propre épouse. Le locuteur Y (locuteur de Salé, 30 ans en 2001, études niveau bac + 4 en économie, en chômage), lui, désigne, en dehors de l'interview, sa petite amie par le même lexème, mais non sans trouver son propre comportement verbal quelque peu amusant. Nous reconnaissons en ces choix lexicaux la tentative d'ostentation d'une certaine familiarité avec les réalités civilisationnelles hexagonales connotées « jeunes ».

4.3. La variété linguistique qui en est le résultat fait partie du patrimoine culturel d'une francophonie à part entière. Dans l'affirmation du locuteur D apparaît la revendication d'une francophonie et d'un status de locuteur francophone de plein droit – avec toute sa spécificité, et, il est vrai, insécurité : « Les Français ? C'qu'i penzent de nous ? Mais nous aussi on parle fran ..., o parle di fr ... euh, parle en français nous aussi. On *parle* ici en fran ..., on comprend le français au moins. » En d'autres termes, si le français peut, lui aussi, participer à la constitution de l'identité marocaine, mais de façon indirecte, cette « déviation » est précisément l'effet du branchement. Si une quelconque identification au français peut émerger, c'est justement parce que l'objet de cette identification est la variété du français maîtrisée et parlée (occasionnellement) par ce groupe, c'est-à-dire un français « altéré » sous l'effet des interférences de l'arabe dialectal marocain (*darija*) sur lequel il est branché et qui constitue la base de l'identité culturelle. Le groupe de locuteurs marocains possède « son » français uniquement dans la mesure où celui-ci renvoie connotativement à l'univers symbolique arabe.

5. Réorganisation de l'architecture langagière et émergence de nouveaux technolectes à la lumière du branchement

Sous l'impact de la coprésence du français, l'architecture des variétés arabes a également connu d'importantes modifications (cf. Jablonka 2007 : 5, 17). Le constat d'Amselle (2001 : 14) est tout-à-fait applicable à ce cas de figure : « de la domination d'une culture par une autre ne découle pas inéluctablement une situation d'ethnocide ou de génocide. [...] la civilisation européenne n'a [pas] entraîné la disparition des cultures africaines, bien au contraire. C'est souvent la confrontation avec les cultures dominantes qui a provoqué un sursaut de leur part. » Par rapport à l'architecture des variétés arabes au Maroc, on peut même dire que l'époque postcoloniale l'a engendrée en la refondant, ce qui est bien davantage qu'un sursaut. Le renouveau de l'arabité dans ses registres informels, bien plus que le cas de figure de la francophonie, pourrait se résumer dans la formule « *eadem mutata resurgo* »²⁹.

5.1. Ce point de vue paraît en effet capital, et par rapport au Maroc, comme sans doute dans de nombreux cas de figure postcoloniaux, non seulement maghrébins, la question se pose dans ces termes : comment construire par l'apport culturel colonial, qui a contribué à l'érosion socioculturelle d'une définition identi-

Cependant, cette sélection de matériel lexical laisse transparaître le manque d'organicité de l'intégration dans une forme de vie qui lui reste étrangère, car les domaines sous-standard demeurent, en milieu urbain au Maroc, largement occupés par l'arabe dialectal. Le savoir linguistique cognitif ne cadre pas, ou très incomplètement, avec le savoir-faire pragmatique.

²⁹ Maffesoli (2003 : 49) propose la traduction « réapparaître changé et pourtant le même » ; il semblerait que la formule soit liée à la tradition alchimique, ce qui, dans le cas présent, correspondrait à l'idée de continuité identitaire dans la transformation.

taire primordiale, une nouvelle identité postcoloniale ? Cet « élément tiers » serait ainsi une culture arabo-maghrébine redéfinie, voire reconstituée, sous l'impact de l'apport civilisationnel et langagier de la francophonie, et il se focalise au Maroc dans l'arabe dialectal. Le constat qu'Amselle (1999 : 62) avait encore formulé dans le cadre du paradigme du métissage s'avère ainsi tout-à-fait applicable à la configuration du branchement au Maroc : « En inversant le rapport du passé au présent, nous en arrivons ainsi à concevoir la culture non comme un héritage mais comme une élaboration contemporaine. » En effet, le cadre conceptuel du branchement permet de saisir cette idée clé avec plus de précision : « La globalisation ne se traduit donc ni par l'affadissement des différentes cultures ni par l'affrontement entre des segments culturels épars qui seraient restés intacts au cours de l'histoire. Elle engendre ou abrite une production différentielle des cultures » (Amselle 2001 : 22). Cette vision des choses nous impose de concevoir la configuration ethno-sociolinguistique comme nouvelle élaboration dynamique sur la base de l'héritage culturel et d'abandonner toute conception essentialiste et étanche du patrimoine de langue-culture.

5.2. Ainsi, du côté du pôle gravitationnel dialectal, dans cette dynamique de contact vertical en cours (cf. Jablonka 2007a), nous trouvons deux variétés arabes distinctes qui ont des fonctions de communication clairement différenciées. Les explications données par la locutrice F³⁰ (ibid., p. 15 s.) sont, d'après nos observations, sans aucun doute représentatives de nombreux locuteurs scolarisés urbains, jeunes et ex-jeunes, au Maroc, même si nous admettons que la nomenclature est peut-être un peu idiosyncrasique. L'une de ces deux variétés, « franco-arabe » = « arabe marocain », est à considérer comme une variété d'interférence utilisée avec les proches ayant des compétences plus ou moins approfondies en français (surtout groupe de pairs), tandis que l'autre, « arabe traditionnel », est de mise dans l'interaction avec des locuteurs dont la compétence en français est jugée trop faible (en l'occurrence notamment avec la mère, non scolarisée).

5.2.1. Il apparaît clairement que l'émergence de la variété d'interférence est fonction du contact scolaire avec le français. Comme il a été analysé dans Jablonka (2005), cette transmission scolaire se fait essentiellement par l'écrit. Le branchement du français sur l'arabe dialectal déclenche ainsi une émergence *diamésiale* de la variété d'interférence. Cette observation suit la démarche recommandée par Amselle (1999 : 247) de « déceler dans l'oral la présence de l'écrit ».

5.3. Un autre phénomène de branchement de la scripturalité française sur l'oralité dialectale arabe concerne l'émergence de technoclectes arabes populaires. Cette dynamique est déclenchée par le taux important d'analphabétisme, paramètre socioculturel incontournable dans un contexte sociohistorique de modernisation

³⁰ Locutrice de Salé, 26 ans en 2001, études bac + 5 (droit-gestion), activité commerciale dans l'entreprise familiale.

accélérée. Il s'avère que ce sont les techniques de traduction, sous leur forme conventionnalisée, qui sont à l'origine de cette émergence. L'exemple du code de la route et la langue de spécialité automobile, bien analysés par Messaoudi (2004 : 174–194), peut valoir comme cas paradigmatique. Il va de soi que les nombreux analphabètes ne maîtrisant ni l'arabe standard ni le français doivent, eux aussi, pouvoir acquérir un permis de conduire. Ceux-ci suivent des cours de conduite dispensés oralement, accompagnés de supports où figurent des images et des symboles, et préparent l'examen chez eux avec des supports CD-ROM, DVD ou cassette. Les questionnaires imprimés seraient, à l'évidence, peu propices à la préparation des candidats illettrés. Etant donné que le domaine automobile fait partie du noyau dur de la forme de vie moderne qui pénètre le Maroc depuis l'Europe, et puisque l'industrie française de l'automobile contrôle un secteur important du marché, on ne s'étonnera guère de la diffusion de la terminologie française au Maroc comme, d'ailleurs, dans le reste du Maghreb. Il est aisé d'observer que le technolecte populaire, qui véhicule aussi les cours de préparation, fait fi des normes et règles tant du technolecte français normé que de la terminologie officielle de l'arabe standard, qui existe en parallèle. Le technolecte arabe dialectal connaît une organisation libre en champs sémantiques et procédures de compositions, en permanente construction, déconstruction et reconstruction. Sa terminologie puise dans l'apport lexical, culturel et référentiel français, tout en suivant les règles phonologiques et morphologiques typiques de l'arabe. Le technolecte dialectal trouve un équilibre spontané, même s'il reste instable, en forgeant ses propres compositions lexicales et articulations des champs sémantiques. Un nouvel ordre symbolique dynamique est issu du désordre des multiples facteurs jouant chacun son rôle dans ce jeu complexe de contact linguistique et socioculturel³¹. C'est sans doute pour cette raison que les locuteurs non alphabétisés, qui n'ont que des compétences très superficielles dans les langues standard, reconnaissent les termes émergents comme appartenant organiquement à l'arabe (dialectal), et non pas au français. Quant à la structure des compositions terminologiques équivalentes en arabe standard moderne, elle s'inspire dans une large mesure des modèles français (et aussi anglais). En effet, dans les exemples suivants (adaptés d'après Messaoudi 2004 : 180), les termes en arabe standard sont de purs calques du français, traduits quasiment mot à mot. En dessous de la couche arabe manifeste, nous apercevons une sous-structure, pour ainsi dire, « crypto-française », comme il résulte du tableau ci-dessous, qui donne une traduction littérale des formations terminologiques arabes, pour en faire ressortir la structure morphologique :

³¹ Le principe sous-jacent est connu, dans la théorie générale des systèmes dynamiques, comme celui de *order from noise* : dans le modèle d'auto-organisation, le système se sert du désordre (qui apparaît dans les discussions interdisciplinaires sous différents noms, comme chaos, perturbation, entropie ...) quasiment comme « matière première » pour faire émerger un nouvel ordre, souvent plus riche et plus complexe (cf. par ex. von Foerster 1985 : 125–128).

| <i>arabe standard</i> | <i>arabe dialectal</i> | <i>français standard</i> |
|--|---------------------------------------|--------------------------|
| zait al faramil [.témoin (des) freins'] | zi:t l fran | huile des freins |
| al amatu musawa l ma? [.témoin (du) niveau d'eau'] | ma radjatur [.eau (du) radiateur'] | témoin de niveau d'eau |
| al amatu l wuqufi d:aruri: [.témoin d'arrêt impératif'] | stob | témoin d'arrêt impératif |

Les conséquences par rapport à la restructuration des relations sémantiques sont à souligner. Non seulement la morphologie de l'arabe dialectal fonctionne plus synthétiquement que les deux variétés standard en présence et en contact. En dialecte, le voyant en lui-même et sa valeur sémiotique sont synonymes : le principe régissant la formation des mots est métonymique. De plus, *stob* désigne en arabe dialectal aussi le panneau « stop » (*qaf* en arabe standard, mot qui est en effet écrit en caractères arabes sur les panneaux). Ce fait met en relief, dans l'émergence de ce technolecte, la réorganisation profonde dans les structures oppositives, notamment sémantiques, déclenchée par la dynamique de contact et par l'impact linguistique et socioculturel du français.

6. Conclusion : le Même e(s)t l'Autre – réinvention de l'identité arabo-musulmane par la francophonie « branchée »

Nos analyses nous permettent de conclure que le branchement multiple dans cette situation de contact complexe déclenche des métamorphoses sociolangagières, dans la mesure où des pratiques linguistiques et extralinguistiques s'imbriquent dans le cadre de techniques de traduction, organiquement ancrées dans la communication quotidienne. C'est ainsi que le branchement est la base de l'organisation de la technisation du monde vécu, pour l'instant, sans ruptures par trop abruptes et dans un climat, tout compte fait, bien tempéré, dans cette société postcoloniale.

6.1. Cette nouvelle variété émergente de l'arabe dialectal avec de nombreuses interférences françaises, dans laquelle s'articulent les technolectes arabes populaires, est le corollaire d'une forme de vie en voie de modernisation dans une phase dynamique de transformation globale de la société (cf. Messaoudi 2003 : 128–130). Messaoudi cite à titre d'exemples entre autres la nouvelle élite urbaine en cours de constitution, de nouveaux critères d'organisation / désorganisation de la ville et des dysfonctionnements dont les symptômes les plus criants sont les bidonvilles (cf. section 4.1.). Les restructurations langagières dans l'arabe parlé, déclenchées par l'impact de la francophonie sont, selon Messaoudi (*ibid.*, p. 129), le corollaire de cette « nouvelle culture urbaine interstitielle [...] en émergence ».

6.2. Nous respectons la recommandation d'Anselme (2001 : 248) de subsumer la relation réciproque de l'oral branché sur l'écrit, et vice versa, sous la dialectique

du Même et de l'Autre (ibid., p. 248). Le cheminement conduit vers le Même par médiation de l'Autre. On devient Autre avec l'Autre, et donc Soi-même : le Même et l'Autre – le Même est l'Autre (cf. Descombes 1979). C'est cette dynamique qui est à la source de la complémentarité identitaire du triple branchement dans l'émergence de l'identité tant linguistique que culturelle franco-arabe comme complexe constructif intégral. Il s'agit d'une « identité souple », dans la mesure où les tendances dynamiques tant divergentes que convergentes de contact ne sont, certes, pas dénuées de tensions, mais elles ne manifestent actuellement pas non plus des ruptures ni des conflits aigus (cf. Cuche 1996 : 19). « S'il faut produire de l'Afrique, c'est qu'elle n'existe plus », constate Amselle (2001 : 101). En application à notre cas de figure, nous pouvons conclure, *mutatis mutandis* : il faut réinventer, ressourcer dans la francophonie – et on le fait (cf. Jablonka à paraître) – l'identité arabo-musulmane dans le Maroc du 21^{ème} siècle.

Rabat-Salé / Beauvais, août 2009

Références bibliographiques

- Amselle, Jean-Loup (1999) : *Logiques métisses*, Paris : Payot.
- Amselle, Jean-Loup (2001) : *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris : Flammarion.
- Assidon, Elsa (2002) : *Les théories économiques du développement*, Paris : La Découverte.
- Bennani-Chraïbi, Mounia (1994) : *Soumis et rebelles : les jeunes au Maroc*, Paris : CNRS Editions.
- Benzakour, Fouzia / Gaadi, Driss / Queffélec, Ambroise (2000) : *Le français au Maroc. Lexique et contacts de langues*. Préface de Danièle Latin, Bruxelles : Duculot.
- Benjelloun, Mohamed Othman (2002) : *Projet national et identité au Maroc. Essai d'anthropologie politique*, Casablanca / Paris : Eddif / L'Harmattan.
- Blanchet, Philippe (2000) : *La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*, Rennes : Presses Universités de Rennes.
- Calvet, Louis-Jean (1994) : *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris : Payot.
- Cuche, Daniel (1996) : *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris : La Découverte.
- Descombes, Vincent (1979) : *Le Même et l'Autre. Quarante-cinq ans de philosophie française (1933–1978)*, Paris : Minuit.
- Dumas, Alexandre (2009) [1852] : *Histoire de la vie politique et privée de Louis-Philippe*, Charleston : BiblioLife.
- Fuma, Sudel / Poirier, Jean (1991) : « Métissages, hétéroculture et identité culturelle », in : Jean-Luc Alber / Claudine Bavoux / Michel Watin (éd.), *Métissages*, vol. 2 : *Linguistique et anthropologie*, Paris : L'Harmattan, 49–65.
- Foerster, Heinz von (1985) : *Sicht und Einsicht. Versuche zu einer operativen Erkenntnistheorie*, Brunswick : Vieweg.
- Habermas, Jürgen (1981) : « La Modernité : un projet inachevé », in : *Critique* 413, 950–969.
- Habermas, Jürgen (1985) : *Die Neue Unübersichtlichkeit*, Francfort-sur-le-Main : Suhrkamp.
- Jablonka, Frank (2005) : « « Il faut faire un effort » : un topos métalinguistique marocain », in : Leïla Messaoudi (éd.), *Aspects de la culture orale au Maroc*, Rabat : Okad, 173–188.
- Jablonka, Frank (2007a) : « La francophonie échelonnée. Le continuum discontinu en linguistique variationniste urbaine au Maroc », in : *PhiN* 41, 1–20.

- Jablonka, Frank (2007b) : « Langues standard, élaboration, normalisation et le ‚processus de civilisation‘ au Maroc », in : *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique* 2, 60–87. (http://www.u-picardie.fr/LESCLaP/IMG/pdf/jablonka_CAS_no2_a.pdf.)
- Jablonka, Frank (2007c) : « Mobilité sociale et contact linguistique au Maroc : un cas de créolisation tardive ? », in : *ZRPh* 123/1, 69–89.
- Jablonka, Frank (à paraître) : « Les ambivalences de l'occidentalisation en milieu défavorisé. Pratiques et représentations langagières de collégiennes à Salé (Maroc) », in : *ZRPh* 106 (2010).
- Maffesoli, Michel (2003) : *L'instant éternel. Le retour du tragique dans les sociétés postmodernes*, Paris : La Table Ronde.
- Messaoudi, Leila (2003) : « Parler citadin, parler urbain. Quelles différences ? », in : Thierry Bulot / Leila Messaoudi (ed.), *Sociolinguistique urbaine. Frontières et territoires*, Cortil-Wordon : InterCommunications, 105–135.
- Messaoudi, Leila (2004) : *Etudes sociolinguistiques*, Rabat : Okad. – Compte rendu : Frank Jablonka, in : *RLiR* 69 (2005), 274–278.
- Perrault, Gilles (1990) : *Notre ami le roi*. Nouvelle édition revue et augmentée, Paris : Gallimard.
- Py, Bernhard (éd.) (2000) : *Analyse conversationnelle et représentations sociales. Unité et diversité de l'image du bilinguisme*, Neuchâtel : Institut de linguistique, Université de Neuchâtel (= *TRANEL* 32).
- Wittfogel, Karl A. (1964) : *Oriental Despotism. A Comparative Study of Total Power*, New Haven / London : Yale University Press.

Romanistisches Jahrbuch

Redaktionelle Hinweise

Artikel: Elektronische Daten + 2-facher Ausdruck
maximal 82.000 Anschläge
durchgängig 1 1/2-zeilig
im selben Schriftgrad (12 pt, inkl. Zitate, Anmerkungen u. Bibliographie)
Rand links 4 cm
keine Textmarkierung außer Kursivierung

bitte richten an:

Literaturwissenschaft

Redaktion Romanistisches Jahrbuch
Dr. Peter Werle
Romanisches Seminar
der Universität zu Köln
Albertus-Magnus-Platz
50931 Köln

Sprachwissenschaft

Redaktion Romanistisches Jahrbuch
Dr. Yvonne Stork
Romanisches Seminar
Albert-Ludwigs-Universität Freiburg
Platz der Universität 3
79085 Freiburg

Einsendeschluss: 30. September

Rezensionen: Elektronische Daten + 2-facher Ausdruck
Umfang: 3.500 bis maximal 13.500 Anschläge
durchgängig 1 1/2-zeilig
im selben Schriftgrad (12 pt, inkl. Zitate u. Anmerkungen)
Rand links 4 cm
keine Textmarkierung außer Kursivierung

bitte richten an:

Literaturwissenschaft
(allgemein-romanistisch)

Prof. Dr. Andreas Kablitz
Romanisches Seminar
der Universität zu Köln
Albertus-Magnus-Platz
50931 Köln

Sprachwissenschaft

Dr. Yvonne Stork
Romanisches Seminar
Albert-Ludwigs-Universität Freiburg
Platz der Universität 3
79085 Freiburg

Literaturwissenschaft
(ibero-romanistisch)

Prof. Dr. Joachim Küpper
Freie Universität Berlin
Institut für Romanische Philologie
Habelschwerdter Allee 45
14195 Berlin

Einsendeschluss: 30. September